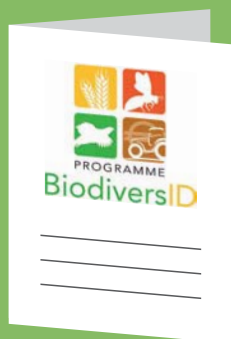


BiodiversID et vous : comment mettre en place le programme BiodiversID à l'échelle de votre exploitation ?



BiodiversID ne requiert pas d'adhésion particulière, mais une motivation pour un suivi pluriannuel de votre exploitation et pour la mise en place d'une démarche de progrès, grâce à des outils spécifiques :

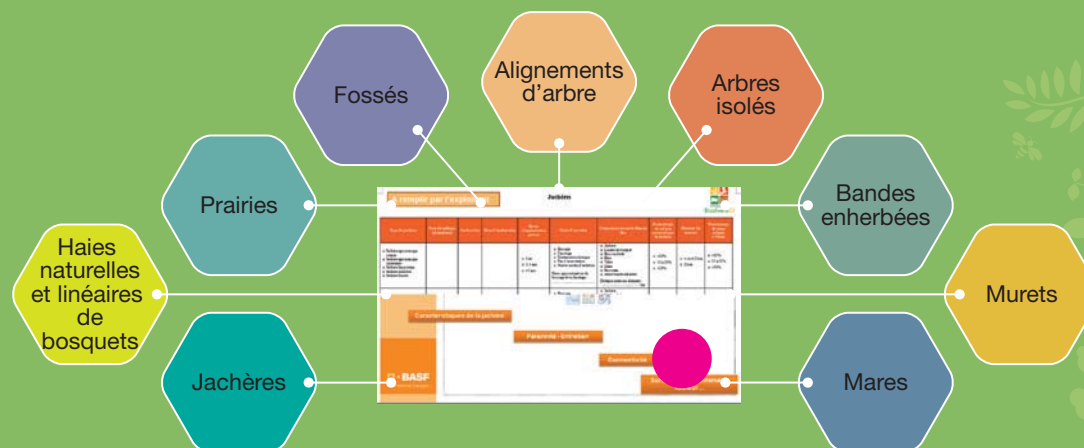
1. Un questionnaire de conduite d'exploitation.



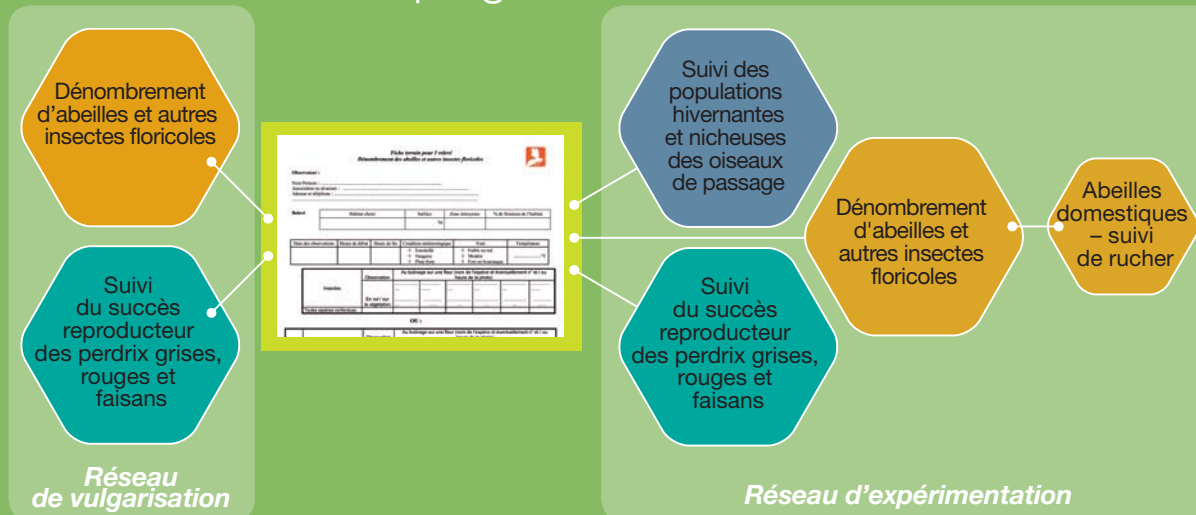
2. Une plateforme de saisie des données.



3. Des fiches d'état par milieu étudié



4. Des kits de comptages



Vous aussi, rejoignez les agriculteurs engagés pour la biodiversité : écrivez-nous à contact@biodiversid.fr

5. Une cartographie de l'exploitation



Réalisée par l'agriculteur sur son support habituel (Carte IGN, cadastrale ou PAC), la cartographie de l'exploitation dans son environnement permet :

- d'identifier les différents milieux*,
- de détailler la connectivité entre milieux,
- de localiser les points de comptage,
- de réaliser des propositions d'aménagements.

* Jachères, Bandes enherbées, Arbres isolés, Prairies, Mares, Fossés, Haies naturelles et linéaires de bosquets, Alignements d'arbre, Murets.

Planning annuel BiodiversID



Vous aussi, rejoignez les agriculteurs engagés pour la biodiversité : écrivez-nous à contact@biodiversid.fr